

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION "A".

La Commission "A" a examiné successivement les Rapports du Secrétaire Général de l'OUA sur les Négociations Commerciales Multilatérales "Uruguay Round", la Foire Commerciale Panafricaine, la Création de Commissions ou Associations Nationales de l'OUA, la Deuxième Décennie des Nations Unies pour les Transports et les Communications en Afrique, la Mise en Oeuvre du Système Régional Africain de Communication par Satellite (RASCOM), l'Accord de Coopération entre l'Organisation de l'Unité Africaine et le Commonwealth et la Création d'une Commission des Frontières de l'Organisation de l'Unité Africaine.

1. Négociations Commerciales Multilatérales "Uruguay Round".

La Commission a approuvé les résolutions de la 11ème Session de la Conférence des Ministres Africains du Commerce tenue à Addis-Abéba (Ethiopie) du 18 au 19 avril 1991. Elle a déploré le manque total de transparence des consultations formelles et informelles au sein des instances du GATT (Accord Général sur les Tarifs et le Commerce), et le fait que l'OUA n'ait pas encore obtenu le statut d'observateur lors des négociations du GATT malgré tous les efforts déployés par cette Organisation dans ce sens.

Ainsi, la Commission a émis le souhait que ces problèmes soient résolus. A noter que les négociations d'Uruguay Round dans le cadre du GATT ont été lancées en septembre 1986.

Il sied de signaler également qu'un projet de déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA sur les négociations commerciales et multilatérales (Uruguay Round) a été élaboré.

2. Foire Commerciale Panafricaine.

La Commission a rappelé la décision de la 8ème Session de la Conférence des Ministres Africains du Commerce tenue à Brazzaville (Congo) d'accepter l'offre du Zimbabwe d'abriter la 6ème Foire Commerciale Panafricaine. Celle-ci se tiendra à Bulawayo (Zimbabwe) du 2 au 10 septembre 1992.

Elle a également accepté les offres du Nigeria et de la Côte d'Ivoire d'abriter respectivement les 7ème et 8ème Foires Commerciales Panafricaines.

3. Création de Commissions ou Comités Nationaux de l'OUA.

Il s'agit de Commissions ou Associations à créer dans les Etats membres de l'OUA dans le but de vulgariser le Plan d'Action de Lagos et l'Acte Final de Lagos ainsi que les principes, buts et objectifs de la Charte de l'OUA et du Traité portant création de la Communauté Economique Africaine dans toutes les couches de la population africaine.

La Commission a adopté le rapport du Secrétaire Général ainsi que les recommandations y contenues et a demandé aux Etats membres d'aider à la création de commissions ou d'associations nationales en encourageant les nationaux à participer à leur création et à leur fonctionnement. Elle a, en outre, demandé que des mesures soient prises pour que ces associations s'autofinancent dans la mesure du possible.

4. Deuxième Décennie des Nations Unies pour les Transports et les Communications en Afrique.

La Commission s'est félicitée de la décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 1988 de proclamer la période 1991-2000 la Deuxième Décennie des Nations Unies pour les Transports et les Communications en Afrique. La résolution a été prise à la demande des pays africains dans le but de consolider les acquis de la Première Décennie des Transports et des Communications en Afrique qui s'est étendue sur la période 1978-1988.

5. Mise en Oeuvre du Système Régional Africain de Communication par Satellite (RASCOM).

La Commission a approuvé le rapport du Secrétariat Général sur l'étude de faisabilité concernant le RASCOM et a exprimé sa gratitude à la BAD, à l'OIT, à l'UNESCO, au PNUD et aux Gouvernements de l'Italie et de la RFA pour leurs contributions au financement de l'étude, ainsi qu'à celui du Nigéria qui a offert d'abriter le siège du RASCOM.

Il faut souligner ici que la contribution des Etats ne doit pas être inférieure à 10.000 \$US. Le Sénégal a annoncé une contribution de 15.000 \$US au RASCOM, projet qui s'est fixé comme objectif d'étendre les services de télécommunications par

satellite aux zones rurales et aux régions isolées des pays africains afin de promouvoir l'intégration de l'économie rurale aux activités économiques nationales. L'appui politique de la Commission au Projet RASCOM a été accordé.

6. Accord de Coopération entre l'OUA et le Commonwealth.

La Commission a approuvé le rapport du Secrétaire Général de l'OUA sur cette question et adopté l'Accord de Coopération entre l'OUA et le Commonwealth qui permettra à ces deux Organisations d'harmoniser et de coordonner leurs activités dans tous les domaines d'intérêt commun. La Commission a autorisé le Secrétaire Général de l'OUA à signer cet Accord avec le Secrétaire Général du Commonwealth.

7. Création d'une Commission des Frontières de l'OUA.

Ce point a fait l'objet de débats très animés. La proposition de créer une Commission des Frontières au sein de l'OUA a été défendue par le représentant du Nigéria, appuyé par le représentant du Secrétariat Général de l'OUA, qui soutenait que la fréquence de conflits frontaliers entre Etats membres de l'OUA justifiait la création d'une telle Commission au sein de l'Organisation. Celle-ci s'occuperait de la coordination de toutes les activités des commissions nationales et régionales chargées des différends frontaliers.

La plupart des délégations ont estimé qu'il n'était pas nécessaire de créer une nouvelle Commission au sein de l'OUA qui exigera bien entendu de nouvelles contributions financières alors que les Etats connaissent déjà toutes sortes de difficultés d'ordre économique et qu'il existe déjà une Commission de Médiation, de Conciliation et d'Arbitrage qu'il faudrait plutôt réactiver.

Ainsi, il a été proposé que le Secrétariat Général élabore un aperçu historique montrant tout ce qui a été fait dans le domaine de différends frontaliers depuis le début, y annexe la proposition du Nigéria, et soumette tout cela aux Etats membres pour qu'ils émettent leur avis. Il faudra, bien entendu, que ceux-ci réagissent à temps afin que le sujet soit soumis au prochain Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine.